

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 23 avril 2020 portant la désignation des membres du Conseil supérieur des Sports

A.M. 29-09-2020

M.B. 05-10-2020

La Ministre des Sports,

Vu le décret du 20 octobre 2011 instituant le Conseil supérieur des Sports, l'article 10;

Vu l'arrêté ministériel du 23 avril 2020 portant la désignation des membres du Conseil supérieur des Sports;

Considérant la démission de M. Raymond DULIEU en date du 8 septembre 2020;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à son remplacement ;

Arrête :

Article 1^{er}. - A l'article 1^{er}, § 1^{er}, 12^o, de l'arrêté ministériel du 23 avril 2020 portant la désignation des membres du Conseil supérieur des Sports, les modifications suivantes sont apportées :

1^o les mots «M. Raymond DULIEU» sont remplacés par les mots «Mme Noémie LINS»;

2^o les mots «Mme Noémie LINS» sont remplacés par les mots «M. Arnaud ARYS».

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge

Bruxelles, le 29 septembre 2020.

V. GLATIGNY